

# ZNIEFF de type II n° 1117-0000

## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

## Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Aude

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11155	FOURTOU	2105 ha	4 %
11044	BOUISSE	2628 ha	4 %
11183	LADERN-SUR-LAUQUET	2202 ha	4 %
11094	CLERMONT-SUR-LAUQUET	1872 ha	3 %
11423	VILLEFLOURE	1663 ha	3 %
11381	SOUGRAIGNE	1899 ha	3 %
11015	ARQUES	1902 ha	3 %
11020	AURIAC	1921 ha	3 %
11007	ALBIERES	1745 ha	3 %
11310	RENNES-LES-BAINS	1928 ha	3 %
11309	RENNES-LE-CHATEAU	1503 ha	3 %
11406	VERAZA	1513 ha	3 %
11287	PEYROLLES	1497 ha	3 %
11420	VILLEBAZY	1061 ha	2 %
11186	LAIRIERE	1352 ha	2 %
11029	BELCASTEL-ET-BUC	1454 ha	2 %
11179	LABASTIDE-EN-VAL	1206 ha	2 %
11248	MONTIRAT	1260 ha	2 %
11169	GREFFEIL	1424 ha	2 %
11412	VILLARDEBELLE	1343 ha	2 %
11384	SOULATGE	1157 ha	2 %
11133	FAJAC-EN-VAL	1405 ha	2 %
11055	BUGARACH	1073 ha	2 %
11008	ALET-LES-BAINS	1138 ha	2 %
11344	SAINT-HILAIRE	1131 ha	2 %
11414	VILLAR-EN-VAL	1188 ha	2 %
11235	MISSEGRE	748 ha	1 %
11260	MOUTHOMET	536 ha	1 %
11298	PRADELLES-EN-VAL	514 ha	1 %



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

11387	TAURIZE	369 ha	1 %
11257	MONZE	703 ha	1 %
11250	MONTJOI	741 ha	1 %
11440	VILLETRITOULS	381 ha	1 %
11187	LANET	880 ha	1 %
11374	SALZA	334 ha	1 %
11016	ARQUETTES-EN-VAL	658 ha	1 %
11201	LEUC	441 ha	1 %
11206	LIMOUX	572 ha	1 %
11209	LUC-SUR-AUDE	615 ha	1 %
11223	MAS-DES-COURS	749 ha	1 %
11389	TERROLES	690 ha	1 %
11364	SAINT-POLYCARPE	832 ha	1 %
11341	SAINT-FERRIOL	880 ha	1 %
11065	CAMPS-SUR-L'AGLY	830 ha	1 %
11082	CAUNETTE-SUR-LAUQUET	511 ha	1 %
11168	GRANES	537 ha	1 %
11109	COUSTAUSSA	345 ha	1 %
11103	COUIZA	501 ha	1 %
11129	ESPERAZA	422 ha	1 %
11272	PALAJA	699 ha	1 %
11402	VALMIGERE	604 ha	1 %
11112	CUBIERES-SUR-CINOBLE	516 ha	1 %
11377	SERRES	430 ha	1 %
11073	CASSAIGNES	389 ha	1 %
11304	QUILLAN	172 ha	0 %
11409	VIGNEVIEILLE	281 ha	0 %
11191	LAROQUE-DE-FA	193 ha	0 %
11146	FLOURE	54 ha	0 %
11085	CAVANAC	99 ha	0 %
11161	GARDIE	11 ha	0 %
11227	MAYRONNES	230 ha	0 %
11151	FONTIES-D'AUDE	119 ha	0 %
11350	SAINT-JUST-ET-LE-BEZU	210 ha	0 %

ZNIEFF de  
type II  
n° 1117-0000



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

11251	MONTLAUR	226 ha	0 %
11063	CAMPAGNE-SUR-AUDE	200 ha	0 %
11415	VILLAR-SAINT-ANSELME	208 ha	0 %

Située dans le sud du département de l'Aude, cet ensemble englobe la partie occidentale du massif des Corbières, à l'ouest de la vallée de l'Aude. Il est constitué d'une succession de crêtes et de plateaux dont l'altitude va croissant du nord au sud, passant de 400 mètres dans le secteur de Montmirat et de Villefloure à plus de 900 mètres au-dessus de la vallée de l'Agly (931 mètres au Pech de la Paille près de Fourtou). Les assises des reliefs sont constituées de roches sédimentaires variées, comprenant des roches carbonatées (dolomies, calcaires, calcaires marneux et marnes), ainsi que des roches siliceuses (grès, conglomérats, schistes) et des argiles. L'ensemble est entaillé de gorges et de vallées plus ou moins encaissées au fond desquelles serpentent des ruisseaux temporaires ou permanents dépendant tous du bassin versant de l'Aude.

La végétation, essentiellement de type méditerranéen appartient à l'étage du Chêne vert (*Quercus ilex*) et du Chêne blanc (*Quercus pubescens*), en particulier au nord d'une ligne Alet-les-Bains / Mouthoumet. Au sud de cette ligne, à la faveur des altitudes plus élevées (800 mètres et plus) et des ubacs, apparaissent des hêtraies avec du Hêtre (*Fagus sylvatica*) et du Sapin (*Abies alba*).

Dans le périmètre, les zones cultivées et habitées occupent surtout les fonds de vallée et quelques petits plateaux. Le pastoralisme est bien présent. Les forêts sont en majorité exploitées, avec de nombreuses plantations de résineux. D'autres activités sont encore présentes comme la chasse et le tourisme, ce dernier étant peu prégnant dans le

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La vallée de l'Aude entre montagne et plaine

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine perchée de Saint-Hilaire	600.0 ha	1 %
La vallée de l'Aude de Quillan à Alet-les-Bains	3152.0 ha	5 %
La vallée de l'Aude et le Limouxin	1284.0 ha	2 %
Le plateau de Rennes-le-Château	2775.0 ha	5 %

Les Corbières

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine du Val de Dagne	3658.0 ha	6 %
La vallée de l'Orbieu autour de Lagrasse	1670.0 ha	3 %
Les Hautes Corbières méditerranéennes	4004.0 ha	7 %
Les Hautes Corbières montagnardes	11232.0 ha	19 %
Les pâturages autour de Bouisse	9480.0 ha	16 %
Les petites Corbières occidentales	16871.0 ha	29 %
Les terres rouges de la vallée du Rialsesse	4218.0 ha	7 %

Le sillon audois

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La grande plaine viticole de l'Aude	33.0 ha	0 %
La plaine vallonnée du Carcassès	29.0 ha	0 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	13.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	383.0 ha	1 %
113	Bâti diffus	18.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	7.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	7.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	4.0 ha	0 %

### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	273.0 ha	0 %
221	Vignobles	1637.0 ha	3 %
222	Vergers et petits fruits	33.0 ha	0 %
231	Prairies	627.0 ha	1 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	1561.0 ha	3 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	35.0 ha	0 %

### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	22426.0 ha	38 %
312	Forêts de conifères	11652.0 ha	20 %
313	Forêts mélangées	471.0 ha	1 %
321	Pelouses et pâturages naturels	2963.0 ha	5 %
323	Maquis et garrigues	2969.0 ha	5 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	9465.0 ha	16 %
325	Landes	4345.0 ha	7 %
333	Végétation clairsemée	103.0 ha	0 %

### Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
511	Cours et voies d'eau	1.0 ha	0 %
512	Plans d'eau	12.0 ha	0 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Pech Bugarach et Serre de Bec	1115-0000	2 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rivière de la Lauquette et ruisseau d'Escaux	1117-1100	32 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Serre du Picou	1117-1110	734 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Pelouses du plateau de Rennes-le-Château	1117-1173	738 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Grotte et ruisseau de Lavalette	1117-1178	680 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Bois du Serbaïrou et de la Roche Tremblante	1117-1181	189 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Forêt Domaniale du Riالسسه	1117-1185	1830 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Malboisie, Bois d'Ournes et Mine de la Ferronière	1117-1186	469 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Vallée de la Sals et la Fontaine sallée	1117-1187	102 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rivière du Lauquet et ruisseaux de Guinet et de l'Alberte	1117-1188	115 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Ruisseaux de la Tour et du Moulin en amont du Paregot	1117-1189	9 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Bois du Pech de la Paille et du Trou de la Relhe	1117-1190	328 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Pelouses du Milobre de Bouisse	1117-1191	618 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Gorges de l'Orbieu	1117-1193	998 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Vallon du ruisseau de Laurio	1117-1194	463 ha	1 %
ZNIEFF de type II	Massif du Fenouillèdes septentrional	1121-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Corbières centrales	1122-0000	3 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Milobre de Massac et Roc de Lauze Couloubrière	1122-1196	1 ha	0 %
ZICO	Hautes Corbières	LR06	18821 ha	32 %

#### Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	HAUTE VALLEE DE L'ORBIEU	FR9101489	9357 ha	16 %
ZPS	Corbières Occidentales	FR9112027	5024 ha	9 %
ZPS	Hautes Corbières	FR9112028	21097 ha	36 %
SAGE	SAGE Agly	sage_06	2502 ha	4 %
SAGE	SAGE Haute Vallée de l'Aude	sage_14	21793 ha	37 %
SCOT	Carcassonnais	scot_14	5369 ha	9 %

Le périmètre est matérialisé par des composantes naturelles du paysage. Il s'appuie sur la topographie, l'occupation du sol, les emprises humaines et la géomorphologie. Il suit ainsi les principaux éléments suivants :

- dans la moitié nord, principalement la lisière entre les ensembles boisés et les espaces agricoles ;
- à l'est, un ensemble de crêtes, pistes, ruptures de pentes et limites forestières ;
- au sud-est, une succession de thalwegs ;
- au sud, une succession de cours d'eau, de routes, de pistes forestières et des lisières forestières ;



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- au sud-ouest, la limite avec les parcelles cultivées ou construites de la vallée de l'Aude, le plus souvent en bas de pente ;

Ainsi délimitée, la zone constitue l'une des plus grandes ZNIEFF de type II de la région avec plus de 59000 hectares. Elle s'étire en longueur sur près de 35 kilomètres du nord au sud et sur une largeur variant de 10 à 24 kilomètres d'est en ouest.

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
34.3262	Mesobromion des Corbières	-
34.712	Steppes méditerranéo-montagnardes à Sesleria	-
41.141	Hêtraies pyrénéennes hygrophiles	-

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Allium chamaemoly</i> L.	Ail petit moly	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Androsace maxima</i> L.	Grande androsace	à critères
<i>Anemone coronaria</i> L.	Anémone couronnée	à critères
<i>Anthemis triumfetti</i> (L.) DC.	Anthémis de Trionfetti	stricte
<i>Apium graveolens</i> L.	Céleri sauvage	stricte
<i>Arenaria modesta</i> Dufour	Sabline modeste	stricte
<i>Asperula laevigata</i> L.	Aspérule lisse	stricte
<i>Brassica montana</i> Pourr.	Chou des montagnes	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	Callitriche des marais	remarquable
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laîche appauvrie	stricte
<i>Centaurium maritimum</i> (L.) Fritsch	Chlore maritime	stricte
<i>Clematis recta</i> L.	Clématite droite	stricte
<i>Cytisus lotoides</i> Pourr.	Cytise faux-lotier	remarquable
<i>Dactylorhiza insularis</i> (Sommier ex Martelli) Landwehr	Orchis de Corse	stricte
<i>Ephedra major</i> Host	Grand éphédra	stricte



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan	Panicaut de Bougart	stricte
<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	Euphorbe de Duval	remarquable
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée des champs	à critères
<i>Galium timeroyi</i> Jord.	Gaillet de Timéroty	remarquable
<i>Galium tricorutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Genista pulchella</i> Vis.	Genêt élégant	stricte
<i>Helianthemum ledifolium</i> (L.) Mill.	Hélianthème à feuilles de léduum	stricte
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd.	Hippocrévide ciliée	remarquable
<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Küpfer	Corbeille d'argent à gros fruits	stricte
<i>Inula hirta</i> L.	Inule hérissée	remarquable
<i>Inula salicina</i> L.	Inule à feuilles de saule	remarquable
<i>Iris graminea</i> L.	Iris à feuilles de graminées	stricte
<i>Lamium garganicum</i> L. subsp. <i>longiflorum</i> (Ten.) Kerguélen	Lamier à grandes fleurs	stricte
<i>Lathyrus occidentalis</i> (Fisch. & C.A.Mey.) Fritsch subsp. <i>hispanicus</i> (Rouy) Lainz & Loriente	Gesse d'Espagne	remarquable
<i>Legousia scabra</i> (Lowe) Gamisans	Spéculaire scabre	stricte
<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.	Marguerite à feuilles de graminée	remarquable
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb	Pourpier d'eau	remarquable
<i>Medicago hybrida</i> (Pourr.) Trautv.	Luzerne hybride	stricte
<i>Melampyrum cristatum</i> L.	Mélampyre crêté	pyrénées
<i>Melampyrum vaudense</i> (Ronniger) Soó	Mélampyre du Pays de Vaud	stricte
<i>Moehringia muscosa</i> L.	Moehringie mousse	stricte
<i>Noccaea montana</i> (L.) F.K.Mey.	Tabouret des montagnes	stricte
<i>Nymphaea alba</i> L.	Nénuphar blanc	remarquable
<i>Onopordum acaulon</i> L. subsp. <i>acaulon</i>	Onopordon acaule	à critères
<i>Ophrys catalaunica</i> O.Danesch & E.Danesch	Ophrys de Catalogne	stricte
<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd.	Ophrys tenthède	stricte
<i>Orchis conica</i> Willd.	Orchis conique	stricte
<i>Pedicularis comosa</i> L.	Pédiculaire chevelue	stricte
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord.	Pulmonaire affine	remarquable
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger	Pulmonaire des Cévennes	remarquable
<i>Saxifraga fragilis</i> Schrank	Saxifrage des Corbières	stricte



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla	Jonc des chaisiers	remarquable
<i>Scorzonera humilis</i> L.	Scorsonère des prés	pyrénées
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth.	Scrofulaire des Alpes	stricte
<i>Sideritis hirsuta</i> L.	Crapaudine hirsute	stricte
<i>Simethis mattiazzii</i> (Vand.) G.Lopez & Jarvis	Simethis à feuilles planes	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Stachys heraclea</i> All.	Epiaire d'Héraclée	stricte
<i>Thalictrum tuberosum</i> L.	Pigamon tubéreux	stricte
<i>Thymelaea gussonei</i> Boreau	Passerine de Gussone	stricte
<i>Thymus embergeri</i> Roussine	Thym d'Emberger	remarquable
<i>Trifolium strictum</i> L.	Trèfle raide	stricte

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euproctus asper</i>	Euprocte des Pyrénées	stricte
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Rana perezi/ kl grafi</i>	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

#### Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Uroctea durandi</i>	-	stricte

#### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	remarquable
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	à critères
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	stricte
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	remarquable
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	remarquable
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	remarquable
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères

#### Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carabus rutilans</i>	-	remarquable

#### Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aesalus scarabaeoides</i>	-	stricte
<i>Ampedus elegantulus</i>	-	stricte
<i>Ampedus nigroflavus</i>	-	stricte

#### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Apatura iris</i>	Grand Mars changeant	stricte
<i>Brenthis hecate</i>	Nacré de la Filipendule	stricte
<i>Carcharodus floccifera</i>	Hespérie du Marrube	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Glaucopteryx arion</i>	Azuré du Serpolet	stricte
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	stricte

#### Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	remarquable
<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman des Pyrénées	stricte

#### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	remarquable
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	stricte
<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	remarquable
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Hieraetus pennatus</i>	Aigle botté	stricte
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	remarquable
<i>Perdix perdix hispaniensis</i>	Perdrix grise des pyrénées	à critères
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

#### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte

#### Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte
<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	stricte
<i>Cottus gobio</i>	Chabot	à critères
<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	remarquable

#### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Psammotromus algirus</i>	Psammotrome algire	remarquable
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Cet ensemble de collines est recouvert de vastes étendues de garrigues et de forêts. Il est peu artificialisé et présente une activité humaine dispersée, ce qui lui confère un caractère naturel marqué. C'est un réservoir d'une grande richesse pour la flore et la faune avec de très nombreuses espèces d'intérêt patrimonial. A l'ouest et au sud, les influences atlantiques et montagnardes se font sentir. Elles contribuent à la diversité biologique du secteur en permettant l'



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

installation des premiers peuplements de sapin et de hêtre à proximité de la plaine méditerranéenne et la présence d'une faune et d'une flore non liées au climat méditerranéen. L'intérêt biologique élevé du territoire se retrouve dans le nombre important de ZNIEFF de type I qu'il renferme (15 au total).

Le site est majoritairement recouvert de forêts dont les formations varient en fonction des expositions et de l'altitude. En soulane, les chênaies à Chêne vert (*Quercus ilex*) occupent les zones les plus basses et les plus chaudes, sur des sols superficiels. La chênaie à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) prend le relais sur les sols profonds, en altitude ou sur les versants aux expositions plus fraîches. Dans la moitié sud, à la faveur de reliefs plus marqués et de conditions atmosphériques plus fraîches et plus humides, se développent des hêtraies et des hêtraies-sapinières sur les ombrées. Les plantations monospécifiques de résineux se sont substituées en maints endroits aux bois naturels. Elles sont relativement abondantes et concernent tous les secteurs.

Les affleurements de couches géologiques plus massives sont très souvent à l'origine d'escarpements et de barres rocheuses qui viennent rompre la monotonie des versants boisés, notamment au niveau des gorges.

Les formations herbacées occupent de manière privilégiées les secteurs aux sols épais comme les fonds de vallées, les versants peu marqués, les zones d'affleurements marneux et certains plateaux. Ce sont des prairies, pâturées ou fauchées, dans les zones accessibles proches des villages ou des fermes, et des pelouses, traditionnellement utilisées comme parcours pour le bétail, en milieux plus rocailleux ou sur les versants. Avec la régression de l'activité pastorale, certaines pelouses abandonnées se ferment, évoluant alors vers des formations de garrigues ou de fourrés arbustifs.

Les forêts, notamment les hêtraies, sont variées grâce à la diversité des expositions et la nature des sols. Elles abritent des plantes patrimoniales comme l'Aspérule lisse (*Asperula laevigata*), la Clématite droite (*Clematis recta*) et le Mélampyre du Pays de Vaud (*Melampyrum vaudense*). Les parties les plus fraîches, en ombrée, sont occupées par des hêtraies mésophiles, avec notamment des « Hêtraies pyrénéennes hygrophiles », habitat déterminant rencontré dans les dolines proches des avens. Quelques plantes patrimoniales y trouvent un biotope favorable avec la Scrofulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*) ou la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*). Ces différents bois hébergent aussi des espèces animales patrimoniales : deux rapaces forestiers, l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), et un papillon, le Grand nègre des bois (*Minois dryas*), dans les zones de lisières et les bois clairs.

Les milieux rupestres sont diversifiés avec des éboulis calcaires, des crêtes rocheuses, des escarpements abrupts et des corniches, des grottes et autres anfractuosités... Ils offrent des expositions contrastées permettant le développement d'espèces végétales à la fois de milieux très secs ou de milieux ombragés et frais. Plusieurs plantes patrimoniales y trouvent refuge : le Lamier à grandes fleurs (*Lamium garganicum* subsp. *longiflorum*), le Chou des montagnes (*Brassica montana*) et la Corbeille d'argent à gros fruits (*Hormathophylla macrocarpa*) dans les escarpements rocheux, le Tabouret des montagnes (*Noccaea montana*) au niveau des pelouses des replats rocheux. Les vires rocheuses sont de plus des zones de nidification de rapaces rares comme l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), alors que les grottes et les anfractuosités abritent un cortège important de chauves-souris (dix espèces) dont le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) et le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*).

Dans les zones ouvertes, plusieurs types de pelouses s'expriment en fonction de la profondeur des sols et des expositions. Elles renferment deux habitats déterminants : les pelouses se rapportant aux « Steppes méditerranéo-montagnardes à *Sesleria* » sur les corniches fraîches, et les pelouses calcicoles sèches du « Mesobromion des Corbières » sur les plats ouverts à sol assez profond et à bonne alimentation en eau. Les formations herbacées comptent par ailleurs de nombreuses espèces végétales rares comme : l'Orchis de Corse (*Dactylorhiza insularis*) dont l'Aude accueille les seules localités françaises en dehors de la Corse, le Panicaut de Bourgat (*Eryngium bourgatii*), le Pigamon tubéreux (*Thalictrum tuberosum*), la Sabline modeste (*Arenaria modesta*), l'Ophrys tenthredinifera (*Ophrys tenthredinifera*), l'Orchis conique (*Orchis conica*), la Spéculaire scabre (*Legousia scabra*)...

Pour la faune, ces milieux sont des territoires de chasse important pour les rapaces et les chiroptères. Ils sont également favorables pour la reproduction de plusieurs autres espèces animales patrimoniales :

- des oiseaux comme le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) et la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) ;
- un reptile, le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) ;
- des papillons comme le Nacré de la Filipendule (*Brenthis hecate*), l'Azuré du serpolet (*Glaucopteryx arion*), l'Hespérie du Marrube (*Carcharodus flocciferus*)... ;
- une sauterelle, la Magicienne dentelée (*Saga pedo*).

Les ruisseaux, rivières et résurgences abritent une faune aquatique spécifique et exigeante en termes de qualité des milieux. Les plus emblématiques sont :



## Corbières occidentales

Identifiant national : 910011720

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- un crustacé, l'Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*) ;
- un petit mammifère endémique des Pyrénées, le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) ;
- un amphibien endémique des Pyrénées, l'Euprocte des Pyrénées (*Calotriton asper*) ;
- des poissons dont le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) et le Toxostome (*Chondrostoma toxostoma*) ;
- plusieurs libellules parmi lesquelles l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) et le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatus*).

Comme son nom l'indique, la Salt est une rivière salée. Elle prend sa source au niveau de l'affleurement d'une couche argileuse riche en sel. Cette particularité est à l'origine de la présence à l'intérieur des terres d'un cortège de plantes classiquement présentes sur le littoral, dont une espèce patrimoniale, le Céleri sauvage (*Apium graveolens*), parent sauvage du céleri cultivé.

Sur le plateau de Rennes-le-Château, les cultures de céréales sont présentes et sont accompagnées d'un cortège de plantes messicoles ou rudérales avec par exemple l'Adonis annuel (*Adonis annua*), la Gagée des champs (*Gagea villosa*) ou l'Onopordon acaule (*Onopordum acaulon*).

### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

L'activité sylvicole est présente dans toutes les Corbières occidentales. Les modes de gestion peuvent de ce fait avoir une forte influence sur le maintien ou la disparition des habitats et des espèces forestières d'intérêt patrimonial. Les coupes à blanc, l'ouverture de nouvelles pistes, les reboisements monospécifiques, l'enlèvement systématique des bois morts et déperissants sont des sources de perturbation de l'équilibre écologique : impact négatif sur la flore des sous-bois, banalisation du cortège floristique (homogénéité des plantations de résineux), dérangement de l'avifaune...

Les rapaces et les chiroptères sont généralement très sensibles au dérangement. La pratique de l'escalade ou l'exploration des grottes dans les zones les plus facilement accessibles peuvent avoir des conséquences négatives sur ces espèces si la fréquentation induite est trop importante.

Les pelouses de la ZNIEFF sont dans la plupart des cas dans une dynamique de fermeture du fait du recul de l'élevage. La colonisation naturelle qui s'ensuit par les espèces ligneuses peut avoir à terme un impact négatif sur leur richesse végétale et animale. Les plantations de résineux, souvent réalisées sur ces anciens parcours délaissés, accentuent ce phénomène. Lorsqu'il est présent, le pâturage peut contenir cette dynamique naturelle. Il doit néanmoins rester extensif de manière à éviter le surpâturage, ou le surpiétinement et la dégradation du couvert végétal.

La qualité physico-chimique des cours d'eau est un facteur déterminant dans le maintien de la faune aquatique du site. Tout type de pollution (effluents agricoles, eaux usées des villages riverains ou des habitations isolées), de modification de la dynamique de la rivière (seuils, retenues d'eau, captages, consolidation ou rectifications de berges...) ou de travaux d'entretien/d'exploitation des ripisylves (et notamment les coupes et le défrichage), peut constituer une menace pour le maintien des espèces et de leurs habitats.

Le périmètre de la ZNIEFF se superpose partiellement à plusieurs sites Natura 2000 (1 SIC et 2 ZPS), ce qui devrait faciliter la prise de mesures favorisant le maintien du patrimoine d'intérêt communautaire et bénéficier au reste du patrimoine naturel de la zone.

### 5. Sources documentaires et bibliographie

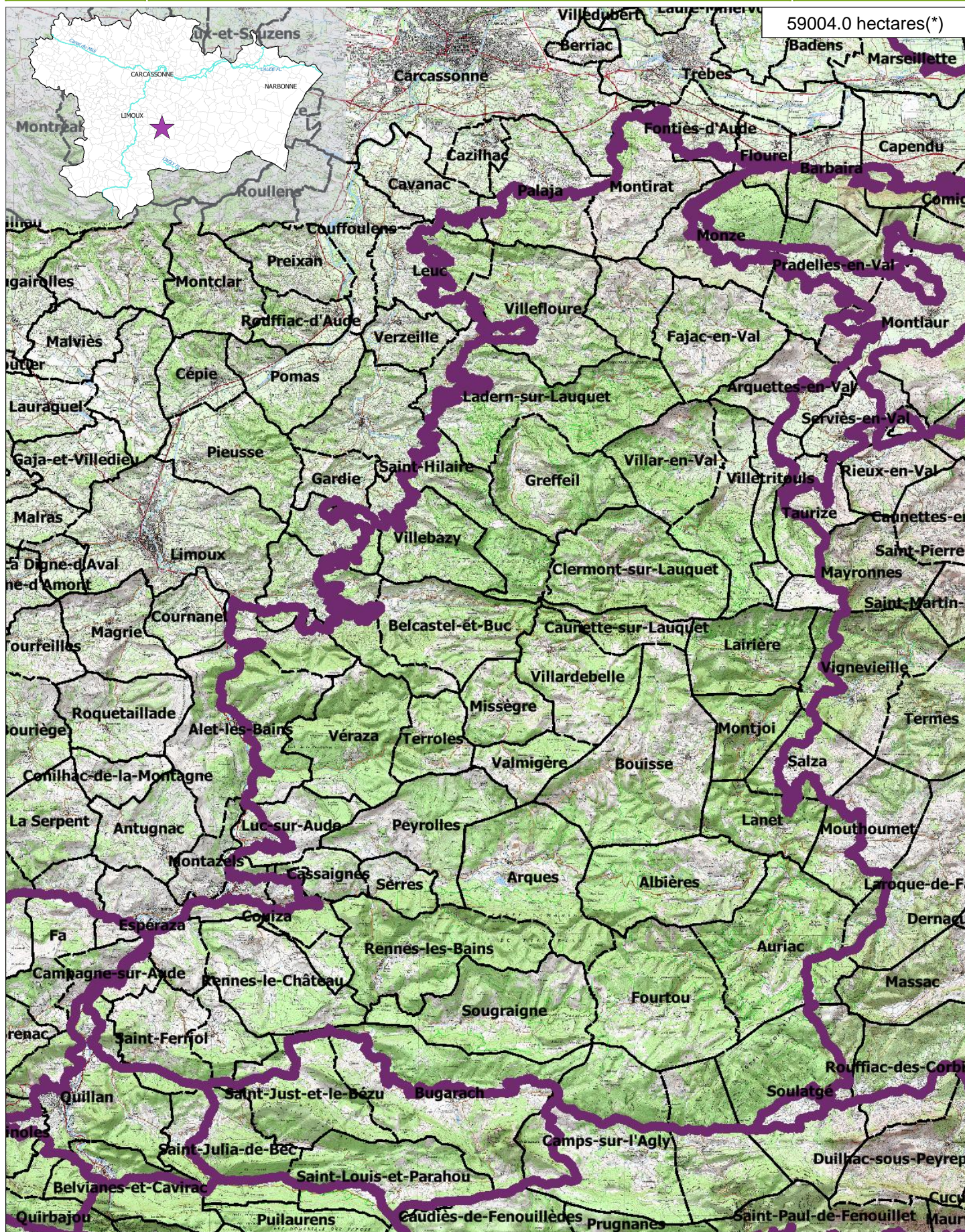
- BARREAU D., 2008 - Atlas de la Flore vasculaire de l'Aude, version provisoire. SESA, 50p.
- Fédération Aude Claire, EPHE & Méridionalis, 2008 - Atlas des reptiles et amphibiens de l'Aude
- Fédération Aude Claire & ONEMA de l'Aude, 2005 - Inventaire de présence des écrevisses dans l'Aude
- LE ROUX B., 2008 - Statut de l'Euprocte des Pyrénées dans l'Aude. Fédération Aude Claire
- LE ROUX B., 2008 - Statut du Desman des Pyrénées dans l'Aude. Communication Moulis

ZNIEFF de type II  
n° 1117-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Corbières occidentales


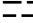


Département(s) :  
Aude

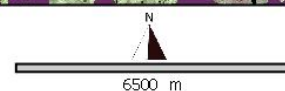


59004.0 hectares(\*)

Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
2347OT, 2346E, 2447OT,  
2346O, 2446O  
Fond : IGN SCAN25

Légende  ZNIEFF type II  Limites communales  
 ZNIEFF type I  Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.  
\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.



## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	